

Du Mar. 21 Mai 24 au Mer. 22 Mai 24

Marseille

Durée

2 jours (14h)

Horaires

9h - 17h

Tarif

950 € HT adhérent
1 150 € HT non adhérent
* déjeuner inclus

**Modalités
d'évaluation
des acquis**

Quizz

Public

Toute personne souhaitant découvrir et se sensibiliser à la réglementation ICPE

Pré-requis

Aucun

Objectifs

- Découvrir les bases de la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE).
- Connaître les différents aspects des installations classées sur les plans réglementaire et technique : exigences réglementaires, procédures ICPE, suivi des installations.

Moyens pédagogiques

- Commentaires et échanges avec les autres participants
- Visualisation du support de stage par vidéo projecteur
- Support de formation

Intervenant

- Consultant spécialisé en environnement industriel *APORA*

Programme

10 participants max

Réglementation des installations classées ICPE

- Base du droit de l'environnement industriel
- Notion d'installation classée : utiliser la nomenclature, les différents régimes de classement D, DC, E, A, les statuts Seveso seuils bas et haut
- Données de base sur la classification des substances et mélanges dangereux en lien avec le règlement CLP, lien avec nomenclature ICPE
- Revue des ICPE des sites des participants, leur classement et réflexion sur les aspects environnementaux associés.
- Description des dossiers de déclaration, d'enregistrement et de demande d'autorisation : contenu des dossiers, dont les études d'impact et de dangers
- Directive IED : MTD (meilleures techniques disponibles), dossier de réexamen, rapport de base

L'approche intégrée des aspects environnementaux chroniques

- Les différents aspects environnementaux : eau, air, bruit, déchets, ...
- Le fonctionnement des ICPE :
 - Arrêté préfectoral d'autorisation, arrêté complémentaire
 - Évolution des activités : modifications notables, substantielles, changement d'exploitant, porter à connaissance, bénéfice de l'antériorité
 - Suivi et contrôle des installations, dont l'inspection DREAL
 - Cessation d'activité?

L'approche réglementaire pour la gestion des risques accidentels et les moyens de secours

- Les différents types de risques : incendie, explosion, dispersion de composés dangereux, déconfinement, ...
- Les moyens de prévention, détection, protection et d'intervention
- L'organisation de la sécurité, gestion des incidents/accidents

Exercices pour les différents thèmes abordés

Livrable

Support de formation imprimé